

Congrès - Attribution de subventions - Deuxième répartition au titre de l'année 2010

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Dans le cadre de la deuxième tranche d'attribution de subventions, 6 organismes (2 congrès universitaires et 4 congrès privés), ont sollicité la Ville.

Après prise en compte des critères d'attribution (nombre de nuitées, nombre de congressistes, pertinence rayonnement, visites guidées Ville, autofinancement, subventions autres collectivités), il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

Congrès universitaires

⇒ 400 € à l'Institut FEMTO-ST (Franche-Comté Electronique Mécanique Thermique et Optique - Sciences et Technologie) pour l'organisation de la 5^{ème} édition des **Journées Francophones de Planification, Décision et Apprentissage** qui se tiendront au Fort Griffon à Besançon, les 1^{er} et 2 juin prochain.

Ces journées ont pour objectif de réunir la communauté de chercheurs francophones travaillant sur le domaine de l'intelligence artificielle. Les travaux présentés traitent aussi bien d'aspects purement théoriques que de l'application de ces méthodes à la conduite de systèmes virtuels (jeux, simulateurs) et réels (robots).

Ces journées sont également l'occasion de présenter des travaux en cours de la part de doctorants, post-doctorants et chercheurs confirmés.

45 congressistes sont attendus à Besançon à cette occasion.

⇒ 800 € à l'UFR Sciences Médicales et Pharmaceutiques - Laboratoire en Pharmacognosie pour l'organisation des 4^{èmes} **Journées Internationales de l'AFERP (Association Francophone pour l'Enseignement et la Recherche en Pharmacognosie)** qui se tiendront du 15 au 18 juillet 2010 à la Maison de l'Economie.

Ces journées porteront sur le thème «Biodiversité, chimie des substances naturelles et médicaments». Elles permettront de faire un point d'actualité sur les avancées dans le champs multidisciplinaire des substances naturelles d'intérêt biologique et d'inviter les congressistes à la découverte de Besançon et de son environnement.

100 personnes sont attendues à Besançon à cette occasion.

Congrès privés

⇒ 1 000 € à la SOFOP (Société Française Orthopédie Pédiatrique) pour l'organisation du «**34^{ème} séminaire d'enseignement de la Société Française Orthopédie Pédiatrique**» qui s'est tenu les 18 et 19 mars 2010, en complément de la subvention de 1 500 € qui lui a été accordée lors du Conseil Municipal du 22 mars 2010.

La SOFOP est une association dont l'objectif est d'améliorer les soins et la prise en charge des enfants présentant une pathologie de l'appareil locomoteur. Elle organise annuellement un séminaire-congrès de formation. Cette année, le séminaire a porté sur le thème «Séquelles et reprises en Traumatologie de l'enfant».

250 personnes ont participé à ce congrès.

⇒ 10 000 € à l'association «Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens» pour l'organisation des **«28^{èmes} Assises Nationales des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens»**.

Cet événement a réuni des dirigeants d'entreprises en provenance de toutes les régions de France, des personnalités politiques, socio-économiques et religieuses sur le thème «Tenir le Cap».

1 000 à 1 200 personnes ont participé à ces assises.

⇒ 1 700 € au Collège Français de Chirurgie Vasculaire - Région Nord-Est pour l'organisation des **Journées Annuelles du Collège Français de Chirurgie Vasculaire** qui se sont tenues à l'Institut d'Anatomie de Besançon les 19 et 20 mars 2010.

Ces journées représentent un lieu d'échanges scientifiques et professionnels entre les chirurgiens de la Région Nord-Est (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine). Ces rencontres sont organisées tous les 5 ans à Besançon.

80 congressistes ont participé à ces journées.

⇒ 800 € à l'Association du Rallye Mathématique Transalpin (ARMT) pour l'organisation du **congrès international de l'Association du Rallye Mathématique Transalpin** qui se tiendra à Besançon, dans les locaux de l'UFR Sciences et Techniques du 29 au 31 octobre 2010.

Pour information, l'ARMT est une association internationale composée de 28 sections en Italie, Suisse Romande, France, Luxembourg et Belgique. Elle organise chaque année un rallye mathématique transalpin qui consiste en une compétition internationale entre classes du CE2 à la seconde dans le domaine de la résolution de problèmes mathématiques.

Le présent congrès permettra de dresser un bilan du rallye qui représente une source riche de résultats, d'observations et d'analyses pour les professeurs de mathématiques de l'enseignement public, membres de l'association.

Cette manifestation accueillera environ 100 personnes dont 80 étrangers.

⇒ 300 € à l'Institut Régional du Vieillissement de Franche-Comté pour une rencontre qui se déroulera le 20 mai prochain à la Faculté de Médecine de Dijon en présence du Maire de Besançon, Président du Conseil d'Orientation du Pôle Gérontologique Inter Régional.

Cette rencontre, destinée au grand public, a pour objectif de mettre en valeur les actions menées conjointement par la Franche-Comté et la Bourgogne dans le domaine de la vieillesse et du vieillissement.

En cas d'accord, la somme totale, soit 15 000 € sera prélevée de la façon suivante :

- 1 200 € au chapitre 65.95/65731.89052 CS 30200 (congrès universitaires)

- 13 800 € au chapitre 65.95/6574.89052 CS30200 (congrès privés).

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 18 mai 2010.